

retraites

Toutes et tous concerné·es

Actif·ives – Retrait·es – Privé·es d'emploi – Jeunesse
Ensemble mobilisé jusqu'au retrait de la réforme



Quelle stratégie pour gagner ?



Mener le débat



avec les syndiqué·es et les salarié·es



Préparer collectivement



les prochaines dates de mobilisation

Gagner la reconduction



Pour profiter de la vie

15

euros

par heure minimum

32

heures

de travail par semaine

60

ans

retraite à taux plein

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population louhannaise comme 90% des salarié·es font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme inutile, brutale et inacceptable.

L'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse appellent à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dès le 7 mars pour obtenir le retrait du projet de réforme du gouvernement.

Aujourd'hui nous devons mobiliser autour de nous pour construire la journée de grève et de manifestation du 7 mars et continuer le mouvement les jours qui suivent. Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, doit aussi être une journée de grève et de mobilisation pour mettre à bas une réforme dont les conséquences toucheront en premier lieu les femmes.

Ne laissons pas partir les 2 meilleures années de nos retraites et regagnons un départ pour tou·tes au plus tard à 60 ans.

grève et actions des 7 et 8 mars

le 7 mars

Dès le matin : rassemblement devant nos lieux de travail

à 9h30 : Manifestation à Louhans, départ Place de la Charité

à 13 h30 : covoiturage pour rejoindre Chalon/Saône(colysée/piscine)

le 8 mars

Dès le matin : poursuivre la mobilisation et la grève sur nos lieux de travail.

à 14h30 : covoiturage pour Chalon/Saone. Rendez-vous place de l'hôtel de ville à 15h40

FAIRE GRÈVE

le guide des salarié-e-s

un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de ma branche professionnelle

NON

OUI

un syndicat ou un groupe de salarié-e-s ont déposé un avis de grève dans l'entreprise me concernant

NON

OUI

avec au moins un autre salarié, je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement

Je peux

✓ prévenir un ou des représentants syndicaux de l'entreprise

✓ me rapprocher d'un syndicat de ma branche professionnelle ou sur le territoire

✗ informer l'inspection du travail

✗ me syndiquer pour être épaulé, conseillé et accompagné dans le mouvement de grève

pas besoin d'avis de grève à l'employeur

JE FAIS GRÈVE !

DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ? BESOIN D'AIDE ?

Contactez une organisation syndicale